

EPLÉ et commandes publiques : quel pilotage par les collectivités territoriales ?

DATES / DURÉE : 2 JOURS		PRIX NET / STAGIAIRE
Judi 1 ^{er} et vendredi 2 décembre 2011	Judi 24 et vendredi 25 mai 2012	990 €

PUBLIC : Les cadres et les agents des directions de l'éducation chargés de la gestion et du contrôle des EPLÉ, ainsi que ceux des directions chargées des commandes et des marchés publics

OBJECTIFS

Les différents modes de gestion de la commande publique constituent autant d'outils susceptibles d'optimiser la gestion des fonds publics. Il est donc particulièrement important pour les collectivités de maîtriser la commande publique, tant au plan de la sécurité juridique que de la stratégie globale.

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure, dans le domaine de la commande publique de mieux :

- connaître les nouvelles possibilités offertes aux collectivités dans le cadre de leurs nouvelles compétences ;
- concilier le principe de libre administration des collectivités et le principe d'autonomie reconnu aux EPLÉ ;
- assurer la sécurité juridique entre EPLÉ relevant de collectivités de niveaux différents ;
- identifier les différents modes de gestion de la commande publique et l'intérêt de chacun d'eux ;
- définir la « juste » répartition des compétences entre les EPLÉ et la collectivité ;
- exercer une mission de conseil auprès des EPLÉ.

Qu'y a-t-il de commun entre un marché public et une délégation de service public ?

Qu'est-ce qu'une gestion déléguée ?

Quelle est la différence entre une délégation de service public et un contrat de partenariat public / privé ?

Pourquoi avoir recours à un contrat de partenariat public / privé ?

FORMATEUR

Jean-Paul Martin

CONTACT

Martine Bâlon

Tél : 01 42 71 30 98 - Fax : 01 42 78 80 12

mb@education-territoires.com

Programmes, dates et bulletin d'inscription sur :
www.education-territoires.com

PROGRAMME

Les commandes publiques et les nouvelles compétences des collectivités territoriales

- Les nouvelles possibilités offertes aux collectivités
- La recherche de la bonne implication des collectivités territoriales
- Les limites juridiques à cette implication

Rappel des principes généraux de la commande publique

- Différence entre marché public et délégation de service public
- Définitions des relations entre collectivités de niveaux différents et EPLÉ

Les outils de la commande publique à la disposition des collectivités territoriales et la prise de décision

- Le marché public
 - Quelle est la bonne structure de groupement de commande à mettre en place ?
 - Qui doit l'animer ?
 - Qui doit être le coordonnateur ?
- La délégation de service public : une délégation à quel niveau ?
- Le partenariat public / privé : procédure d'exception ou procédure appelée à se développer ?
- Le recours aux centrales d'achat

Les groupements de commande à la loupe

- La structure d'appui de la commande publique la plus répandue
- Groupement de commandes *simple* ou groupement de commandes *intégré* ?

Le témoignage d'une collectivité : décisions et réalisations

Cette présentation sera suivie d'un débat.

- Les objectifs : quel est le problème de commande publique posé ?
- La stratégie mise en place : le mode de gestion de commande publique retenu
- Les difficultés rencontrées : mobilisation des financements, contestations etc.
- Les résultats obtenus : sont-ils en adéquation avec les objectifs définis au préalable ?

POINT FORT

Le témoignage d'une collectivité sur une expérience très éclairante.